

**CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI U 12 DI FERRAGHJU DI U 2026**

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 FEVRIER 2026**

Rapport n°10

Accunsentu per l'avenenti finanziarii à a cunvenzione d'ogettivi è di sostegnu trà a Cità, a Cullettività di Corsica è l'associu Alibi è attribuzione d'una suvenzione per u 2026

Approbation des avenants financiers à la convention d'objectifs et de soutien entre la Ville, la Collectivité de Corse et l'association Alibi et attribution d'une subvention pour l'année 2026

La Compagnie « Théâtre Alibi » est une compagnie de théâtre contemporain créée en 1984 par M. François Bergoin, acteur et metteur en scène, et Mme Catherine Graziani, actrice. Structurée en association loi 1901, la compagnie œuvre depuis sa création dans le champ du développement dramatique et de l'action artistique en poursuivant une mission d'intérêt général en Corse et à l'extérieur. Après plus de trente ans d'activités, la compagnie compte plus d'une vingtaine de créations à son répertoire, de nombreuses performances *in situ* et un important travail de sensibilisation (stages, actions dans les quartiers, formations professionnelles), de diffusion en Corse (plus de 20 représentations en moyenne par an) et au niveau national (scènes nationales, scènes conventionnés, festivals etc) et international (Belgique, Suisse, Roumanie, Croatie, Italie, DOM TOM etc...).

Persuadée de l'utilité démocratique de la présence d'équipes artistiques fortes et innovantes au cœur d'une cité, constatant l'absence de lieux dédiés à la création artistique sur le territoire, elle loue depuis 1991, sur les recommandations du Ministère de la Culture, des locaux d'une surface de 600 m² dans le centre-ville de Bastia afin de pouvoir travailler dans des conditions professionnelles et d'offrir au public un lieu convivial, adapté à l'esthétique et à la scénographie d'aujourd'hui. Ces locaux ont été aménagés en 2001 en véritable théâtre dédié à une programmation annuelle de spectacles portés par des compagnies et des artistes reconnus au niveau européen et mondial dans le secteur des écritures et de la danse contemporaines.

La création artistique contemporaine dans les domaines du théâtre et de la danse est le moteur du projet de l'association. Celle-ci entend défendre et promouvoir, depuis le cœur de la ville de Bastia, un théâtre contemporain « poélitique » libre et fort, en prise constante avec l'époque et ses soubresauts.

Il s'agit, au sein du lieu aménagé et exploité par l'association à Bastia depuis 1991, de provoquer constamment la rencontre et le débat entre des équipes artistiques d'excellence et les spectateurs en abolissant les barrières sociales, d'être ou de langue. Dans ce cadre, la jeunesse insulaire constitue la priorité de l'association : l'objectif est de lui proposer sans cesse les clés de l'approche de l'Art d'aujourd'hui. Plus largement, l'association souhaite porter une attention particulière à toutes les personnes éloignées des propositions culturelles.

Il s'agit également d'élargir avec conviction le rayonnement de la Fabrique de Théâtre en Europe afin que ce lieu ne cesse de s'installer comme un pôle de référence européen pour les résidences de jeunes équipes de création théâtrale et chorégraphique euro-méditerranéenne. Il s'agit enfin de produire des créations théâtrales reconnue au plan régional et international pour leur originalité et leur intérêt artistique, et dont l'inspiration sera en grande partie guidée par des auteurs européens ainsi que par la confrontation des langues, dont la langue corse fait partie.

Afin de sensibiliser et d'aller à la rencontre d'un public nouveau, l'association s'est dotée d'un dispositif léger spécifique aux lieux clos en secteur rural. Cet outil léger et performant permet de proposer des spectacles près des collèges ruraux et dans les petites communes. Cette nouvelle action mobile fait partie intégrante de la présente convention.

Considérant l'adéquation du projet de l'association avec les projets culturels de la Collectivité de Corse et de la Ville de Bastia, il a été décidé de conclure à l'adoption d'une convention d'objectifs et de soutien aux activités de l'association « Compagnie théâtre Alibi / Fabrique de théâtre – site européen de création » pour la période 2025-2027, votée en Conseil Municipal le 12 juin 2025.

Dans ce cadre la Ville attribuera une subvention de 35.000 € pour l'année 2026 afin de réaliser le programme d'activités de l'association.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver les avenants financiers à la convention d'objectifs et de soutien entre la Ville, la Collectivité de Corse et l'association Alibi pour l'année 2026.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants financiers se référant à la convention pour l'année 2026.
- D'attribuer la subvention de 35.000 € à l'association Alibi pour l'exercice 2026.
- D'inscrire les dépenses au budget primitif 2026 compte 6574 sous fonction 33.

SYNTHESE

U Cunsigliu accunsente à l'avenenti finanziarii à a cunvenzione d'ogettivi 2025-2027 è porghje una suvvenzione di 35 000 € per u 2026 da sustene l'attività di creazione, di diffusione è d'azione culturale purtate da a cumpagnia Alibi.